Image not found or type unknown

Prime de vacances convention collective syntec

Par **Carole3362**, le **08/12/2012** à **17:29**

Bonsoir,
Mon mari est cadre depuis 2009 dans un bureau d'études, il dépend de la convention collective syntec.
Logiquement il doit avoir le droit à une prime de vacances. Son employeur lui dit que non puisque l'entreprise n'emploie que 3 salariés. Est ce vrai?
En vous remerciant[smile17]

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés